

## Passage à la télé tout numérique en Alsace le 2 février 2010

**Si vous avez choisi de changer de poste de télévision pour recevoir le numérique, pensez à ramener votre ancien appareil en magasin !**

Le passage à la télévision numérique en Alsace, le 2 février prochain, va marquer l'arrêt de la diffusion analogique. Pour recevoir la télé numérique, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Si votre appareil actuel n'est pas équipé d'un adaptateur intégré, vous pouvez tout simplement recourir à un adaptateur TNT. Si vous choisissez d'acheter un nouveau poste de TV, sachez que tous les téléviseurs commercialisés aujourd'hui sont équipés pour recevoir la télé numérique !

**Si vous avez choisi de vous équiper d'un nouvel appareil, adoptez le geste éco-citoyen en rapportant l'ancienne télévision en magasin. Vous préservez ainsi l'environnement !**

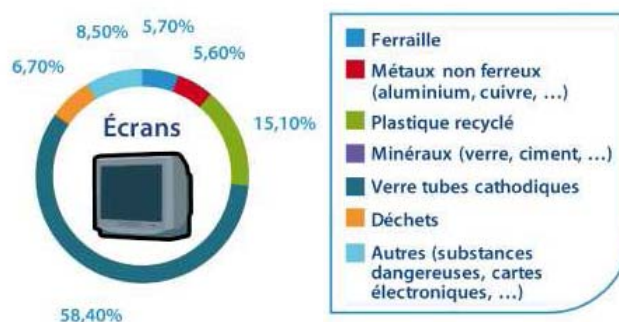
En déposant votre ancien appareil en magasin au lieu de l'abandonner sur le trottoir, vous avez la garantie qu'il sera pris en charge par la filière des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques : le poste de TV usagé sera acheminé vers un site de traitement pour y être démantelé, dépollué et recyclé !



**Offrez une deuxième vie à votre poste de télévision !**

**90%**

C'est le taux de recyclage d'une télévision ! Les matières issues du recyclage de votre ancienne télévision (ferraille, métaux non ferreux, verre, plastique, etc.) seront réutilisées et permettront ainsi d'économiser les ressources naturelles de la planète !



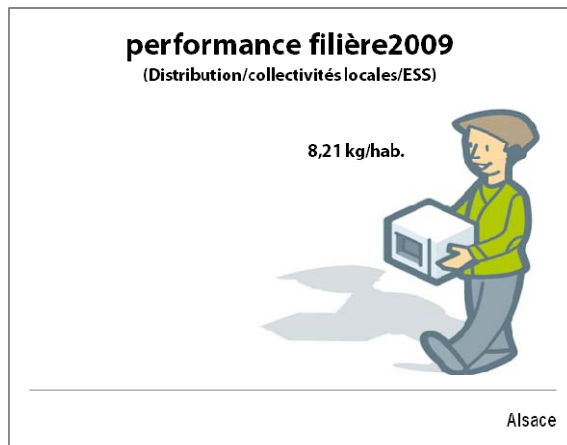
**Un geste valable pour tous vos appareils électroniques et électriques usagés !**

Tous les appareils électriques et électroniques usagés sont concernés par le recyclage : électroménager, téléviseurs, ordinateurs, baladeurs, GPS, jouets, équipements de bricolage, etc. Trois possibilités s'offrent au consommateur pour se débarrasser « proprement » de son appareil usagé :

- le rapporter en magasin au moment de l'achat d'un neuf : il s'agit de la reprise « un pour un »
- le déposer en déchèterie, si la collectivité a mis en place une collecte sélective des DEEE
- contacter une association d'économie sociale et solidaire, comme Emmaüs, si votre appareil marche encore, pour lui donner une 2<sup>ème</sup> vie.

## La collecte des DEEE en Alsace : quelques chiffres clé...

- **14 230 Tonnes de DEEE ont été collectées en Alsace en 2009**, tous éco-organismes confondus, soit près de 1 200 000 appareils.



- **269 points de collecte sont disponibles en Alsace.** Ils se répartissent comme suit :
  - Collectivités locales (déchèteries) : 111
  - Magasins : 152
  - Economie sociale et solidaire (Emmaüs) : 6

☞ **Pour connaître tous les points de collecte (magasins, déchèteries, centres Emmaüs) près de chez vous : tapez votre code postal sur [www.collectons.org](http://www.collectons.org)**



### Contacts presse

OXYGEN

Aurélie Jeanne / Priscilia Fartoukh

Tél. : 01 41 11 37 76 / 37 86

E-mail : [aureliej@oxygen-rp.com](mailto:aureliej@oxygen-rp.com)